1775. 10 février, Londres.

Charles Hay.

Déclaration assermentée relativement à son emprisonnement et à la manière dont il a été traité dans son action pour dommages contre le général Haldimand. John Coore au général Haldimand. Donnant avis qu'il faudra se

11 février, Londres.

Page 333 procurer des cautions dans les procès de Cuthbert et Hay contre lui (Haldimand). 342

13 février, Londres.

Le même au même. Commission émise dans le cas de Hay. Du Calvet en a aussi demandé une, mais cela lui a été refusé.

4 juin, Québec.

F. Baby au général Haldimand (en français). Commentaires indignés parce que le lieutenant-gouverneur (Hamilton) a renouvelé le bail des postes aux anciens fourreurs.

5 juin, Québec.

Le même au même (en français). Les intrigues pour changer la présente forme de gouvernement; la position prise par le conseil relativement aux plaintes concernant la charge imposée par les corvées de milice. Transmets documents indiquant la conduite de Caldwell, Finlay et Léry. Les attaques faites contre lui (Baby) par le lieutenant-gouverneur Hamilton. Les actes des différents conseiller. Concernant l'appui donné par le lieutenant gouverneur à Rocheblave; son caractère. La ligne de conduite adoptée par Hamilton pour gagner de la popularité en se faisant le complaisant des comités; le mauvais effet de cette conduite.

13 juin, Londres.

John Coore au major Mathews. Envoyant les noms des juges dans la cause de Haldimand vs Hay.

ler juillet, Londres. ler juillet,

Joseph White au même. Certaines actions intentées contre le général Haldimand ont été abandonnées. 357

Londres. 27 juillet,

Chamberlayne au même. L'abandon de la poursuite de McBeath. 358

Londres.

John Coore au général Haldimand. Envoyant les documents et la preuve dans les actions de Cuthbert, du Calvet et Hay.

Sans date. Londres.

Le lieutenant-gouverneur Sinclair au même. Concernant ses comptes et la manière dont il a été traité. 360

1786. 9 novembre, Québec.

Jenkin Williams au même. Fait remarquer que par suite des nouveaux appointements il est privé de £400 par année et ne reçoit que £100 en qualité de greffier du conseil. Pas de signature. Confession d'avoir fait des affaires avec les

Sans date.

rebelles. Pierre du Calvet. La liste des documents dans sa cause a été

laissée en Angleterre. Le capitaine Le Maistre. Extrait de l'interrogatoire de Pillon. 370 Boyer Pillon au marquis Lafayette (en français). Le désir qu'il

lui donne son aide; l'à-propos d'envoyer des commissions de capitaines aux Canadiens. Il joindra l'armée de Washington lorsque cette dernière s'avancera (signé, Boyer).

Le même (en français). Ecrit à un officier des rebelles qu'il est prêt à marcher à l'appel.

Madame Hamel à Haldimand (en français). Demande l'élargis. sement de son époux (signé, Du Hamel). 374

Pas de signature à Pierre du Calvet (en français). Détails des travaux faits à son moulin, etc., à Saint-David.

Azariah Pritchard au major Carleton. Liste des santés en faveur des rebelles bues à Chambly.

Le général Haldimand à —. Remarques au sujet des rapports de du Calvet. 380

Pas de nom. Observations sur les documents concernant du 384 Calvet et d'autres, qui devront être renvoyés à Québec.